

# PLAN VÉLO GRAND POITIERS 2016-2020

10 actions  
pour se remettre  
en selle !



Tout  
Grand  
poitiers  
à  
Vélo



# UN PLAN SUR 5 ANS POUR RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DU VÉLO

#01

## CAP SUR LE VÉLO : CONTINUER L'ACCROISSEMENT DE L'OFFRE DE LOCATION

**Accessible à tous, le vélo est le mode de déplacement le moins cher à l'usage et constitue l'une des réponses les plus appropriées aux enjeux de développement durable. Non polluant, contribuant à la réduction générale des vitesses et au partage de l'espace public, gage de sécurité routière, le vélo présente de nombreux atouts. En outre, la pratique régulière du vélo est un facteur de bonne santé.**

### « GRAND POITIERS : 1<sup>RE</sup> AGGLOMÉRATION DU VÉLO ÉLECTRIQUE EN FRANCE »

Le schéma directeur cyclable de Grand Poitiers a permis, avec 131 kilomètres d'aménagements cyclables réalisés, d'améliorer les conditions de circulation des cyclistes et d'encourager les Poitevins à se remettre en selle grâce à son dispositif de location de vélo, CAP sur le Vélo. En 2010, le choix s'est porté en priorité sur le Vélo à Assistance Électrique (VAE) du fait de la topographie du territoire. Avec près de 700 VAE à la location, **Grand Poitiers est aujourd'hui la première agglomération française du vélo électrique.**

### « DOUBLER LA PART DES DÉPLACEMENTS À VÉLO »

En adoptant en septembre dernier son nouveau Plan Vélo 2016-2020, le souhait est d'aller plus loin dans la démarche (initiée depuis 2003) en faisant en sorte que le vélo prenne pleinement sa place dans les déplacements urbains.

L'objectif visé : doubler, d'ici 2025, la part des déplacements réalisés à vélo ou en VAE dans l'ensemble des déplacements.

Pour y répondre, le Plan Vélo 2016-2020 s'articule autour de trois grands axes :

- ▶ Promouvoir et inciter à l'utilisation du vélo auprès des habitants,
- ▶ Faciliter la vie des cyclistes : aides à l'acquisition, aménagement de la ville et de la voirie, maillage d'itinéraires jalonnés,
- ▶ Suivre et évaluer le plan vélo.



#02

## AIDER À L'ACQUISITION D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

- ▶ Pour beaucoup (55% des utilisateurs potentiels), le montant d'un vélo à assistance électrique constitue un frein à son acquisition. Afin d'encourager les personnes à sauter le pas, un dispositif d'aide financière est mis en place par Grand Poitiers à partir de fin 2016 / début 2017,
- ▶ D'autres dispositifs seront également envisagés afin de favoriser l'achat de VAE, notamment l'achat groupé, permettant de réduire les coûts,
- ▶ La collectivité souhaite également accompagner les initiatives locales favorisant l'acquisition d'un vélo à moindre coût : bourses aux vélos, échanges de vélos, ventes de vélos réparés.

#03

## DÉVELOPPER LES DISPOSITIFS D'ENTRETIEN DES VÉLOS

- ▶ Parce que la difficulté à entretenir et réparer son vélo constitue un point de blocage, l'agglomération soutient les ateliers coopératifs qui permettent l'auto-réparation,
- ▶ Grand Poitiers va déployer, comme cela a déjà été fait au sein du parking Hôtel-de-Ville, des points de réparation (gonflage, réparation d'une roue, serrage...) à proximité de certains établissements publics ou de zones de stationnement.

#04

## ENCOURAGER LES PLANS DE DÉPLACEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS\* PAR DES ACTIONS DE PROMOTION DU VÉLO

- ▶ Grand Poitiers va renforcer l'accompagnement des établissements ayant signé une convention d'éco-mobilité en les incitant à mettre en oeuvre des actions de promotion de la pratique du vélo : animation/information ; stationnements ; aménagements de vestiaires... Cet accompagnement concernera tous les établissements volontaires, même les plus petits,
- ▶ Grand Poitiers s'engage à apporter du conseil et de l'expertise pour inciter le report modal sur le vélo,
- ▶ Les nouvelles dispositions nationales en faveur du vélo seront promues : l'indemnité kilométrique vélo (exonération de cotisations sociales pour l'entreprise et réduction d'impôt sur le revenu pour le salarié) et la réduction fiscale pour l'acquisition de flottes de vélos par une entreprise,
- ▶ Vis-à-vis de la cible étudiante, le Plan de mobilité signé entre Grand Poitiers, l'Université et Vitalis sera renforcé, avec le développement de l'usage du vélo (participation au coût d'abonnement, ateliers diagnostic et entretien vélo...),
- ▶ Les établissements scolaires seront également concernés avec la mise en place :
  - > de dispositifs de promotion de l'usage du vélo,
  - > d'ateliers de diagnostic « santé du vélo »,
  - > de démarches Caracycle (ramassage scolaire à vélo organisé par les parents).



#05

## FACILITER LA VIE DES CYCLISTES PAR DES AMÉNAGEMENTS DE LA VILLE ET DE LA VOIRIE

- ▶ Pour faciliter les déplacements des cyclistes, plusieurs priorités ont été fixées en matière d'aménagements :
  - > Assurer la continuité des aménagements cyclables existants,
  - > Indiquer par des pictogrammes spécifiques au sol la place du cycle sur la voie,
  - > Veiller dans les opérations d'aménagement à prendre en compte la circulation des cyclistes.
- ▶ Un « groupe de travail vélo », associant élus et les services des différentes collectivités, est constitué afin de définir des principes d'aménagement assurant une cohérence à l'échelle du territoire et établir une programmation des aménagements.

#06

## RÉSEAU VÉLO : CRÉER DES ITINÉRAIRES PLUS COURTS, PLUS RAPIDES ET PLUS SÉCURISÉS

- ▶ Avec la mise en place d'un Réseau Vélo, l'objectif est, par le maillage du territoire, de proposer des itinéraires plus rapides, plus courts, plus tranquilles et plus sécurisés. Ce réseau sera conçu comme un ensemble d'itinéraires reliant les principaux pôles de proximité et empruntant le plus possible des itinéraires « malins » et des raccourcis,
- ▶ Des jalonnements spécifiques cyclistes seront implantés pour indiquer les itinéraires conseillés,
- ▶ Les Circuits Ville Nature (400 km de circuits balisés) feront l'objet d'une plus grande promotion et des connexions avec le réseau cyclable utilitaire seront créées,
- ▶ Des véloroutes et voies vertes traversant le territoire seront développés dans une logique de continuité des itinéraires existants.



\*Projet mis en place par un employeur pour inciter ses collaborateurs, clients, fournisseurs, à recourir aux modes de transports moins polluants





#07

## OFFRIR PLUS D'ÉQUIPEMENTS DE STATIONNEMENTS SÉCURISÉS SUR L'ESPACE PUBLIC ET LES SITES D'INTERMODALITÉ

- ▶ En complément des nombreux équipements de stationnement de courte durée déjà présents, Grand Poitiers va renforcer les points de stationnement de longue durée sécurisés, notamment dans une logique d'intermodalité :
  - > **Espaces individuels ou collectifs couverts et fermés type Parcavélo dans les gares,**
  - > **Consignes individuelles proches des P+R. Le territoire en compte 12, mais d'ici 2017, 100 seront déployées,**
  - > **Stationnements à double étage dans les parkings pour répondre au manque de place.**
- ▶ Grand Poitiers va inciter les entreprises à implanter des stationnements vélos adaptés au sein de leurs espaces et veillera, lors des opérations immobilières, que les règles sur le stationnement soient respectées.

#08

## FORMER LES HABITANTS À CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

- ▶ L'opération initiée par Grand Poitiers « Je roule éclairé et ça se voit » sera reconduite chaque année. Pendant une semaine, des animations (information, contrôle de l'éclairage, distribution d'éléments d'éclairage...) sont organisées pour rappeler l'importance pour les cyclistes d'être visibles la nuit,
- ▶ La sécurité passe aussi par une remise en confiance ; indispensable lorsqu'une personne n'a pas pratiquée depuis longtemps. En complément des dispositifs existants à destination des enfants, et qui seront renforcés, des ateliers pour adultes seront proposés sous forme de parcours didactiques.



#09

## INCITER LES AUTOMOBILISTES À RESPECTER LES CYCLISTES

- ▶ Des actions de sensibilisation seront menées auprès de jeunes automobilistes, via les auto-écoles, mais aussi auprès des autres conducteurs pour faire connaître au plus grand nombre les améliorations en faveur du partage de la voirie. Beaucoup ne connaissent pas les nouvelles dispositions du code de la route en faveur des cyclistes : tourne à droite aux feux de circulation, vélo en double-sens dans les zones 30, chaussées à voie centrale banalisées.

**Pour information, la pratique du vélo présente un risque d'accident très faible (4,8 %) comparativement aux autres modes de déplacements.**

#10

## SUIVRE ET ANIMER LE PLAN VÉLO

- ▶ Le « Groupe vélo » constitué, qui se réunira tous les deux mois, aura pour mission d'assurer un suivi des différentes actions afin de programmer leurs mises en oeuvre et d'évaluer leurs impacts en matière : d'usage, de report modal, de sécurité, d'apaisement des circulations et d'investissements financiers,
- ▶ L'évaluation se fera à la fois sur le plan quantitatif (nombre de vélos et VAE achetés, nombre d'aides à l'acquisition, nombre de points de stationnement sécurisé installés, nombre de kilomètres jalonnés...) que sur le plan qualitatif notamment sur le niveau de satisfaction des cyclistes.

**Intérêts : orienter les dispositions prises dans les futurs aménagements et envisager les modifications de ceux jugés peu pertinents.**



# POUR LOUER UN VÉLO ET TOUT SAVOIR SUR LES AIDES À L'ACQUISITION D'UN VÉLO :

## CAP SUR LE VELO

Pôle d'échanges multimodal de la gare  
Espace Toumaï  
52 bd du Grand Cerf - 86000 Poitiers

[cap.velo@agglo-poitiers.fr](mailto:cap.velo@agglo-poitiers.fr)

Téléphone : **05 49 52 36 36**

- ▶ Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h  
et de 13h15 à 17h30.

Direction Communication Grand Poitiers 2016 - Textes Philippe Quintard  
Crédits photographiques Mairie de Poitiers, Cyril Chigot, Nicolas Mahu,  
Sébastien Laval.



[grandpoitiers.fr](http://grandpoitiers.fr)

## Grand Poitiers

### Direction Mobilités

Communauté d'agglomération  
Grand Poitiers

CS 10569  
86021 POITIERS CEDEX

[mobilite.poitiers.fr](mailto:mobilite.poitiers.fr)  
[deplacements.grandpoitiers.fr](http://deplacements.grandpoitiers.fr)